

**RELEVÉ DES DÉBATS ET DES AVIS
DU CONSEIL DES ÉTUDES
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITÉ PAUL SABATIER**

Séance du 21 juin 2001

ORDRE DU JOUR	AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)
<p><u>Examen des propositions du département interUFR de DEUG</u></p> <p><u>Module supplémentaire</u></p> <p><u>Le Diplôme d'Études Supérieures de l'Université (DESU)</u></p> <p><u>Répartition du FAVE :</u></p> <p><u>Demande d'habilitation du certificat « Environnement et santé » de la MSBM</u></p>	<p>Avis favorable par 19 voix pour, 2 abstentions et 1 contre.</p> <p>Le module supplémentaire est reconduit dans les diplômes scientifiques sous les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il doit être pris uniquement en maîtrise, ou, pour l'UFR SVT, en licence et maîtrise.- Modules supplémentaire en langues :<ul style="list-style-type: none">• possibilité après le DEUG.• il ne peut pas être pris si un module de LV est obligatoire dans le cursus suivi par l'étudiant.• il ne peut pas être pris au niveau débutant. <p>Les conseillers émettent un avis favorable par 19 voix pour et 3 refus de vote.</p> <p>La proposition de restructuration de ce diplôme reçoit un avis favorable par 18 voix pour et 3 abstentions avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'intitulé est désormais le DESUPS.- Rajout pour le niveau d'accès, des VAP. <p>Avis favorable à l'unanimité (21 voix).</p> <p>Avis reporté compte tenu du manque d'informations sur les contenus de ce diplôme</p>	